

Déclaration CFDT au CSE C extraordinaire du 10 Septembre 2026

« Aujourd'hui, Schneider Electric présente un projet dont les conséquences seront loin d'être neutres pour les salariés et leurs familles sur plusieurs sites, en particulier Chasseneuil, Le Vaudreuil, Beaumont-le-Roger et Pacy-sur-Eure.

Un projet présenté comme une dynamique de développement industriel en France nous est proposé selon une logique mêlant contraintes et opportunités : d'un côté, la fermeture d'une usine de 145 personnes et des transferts d'activités, de l'autre des investissements et la création d'un nouveau site en Normandie avec au global des salariés qui devront faire face, avec leurs familles, aux impacts de cette réorganisation.

Avec des objectifs affichés de simplification et de rationalisation, le projet NEXT soulève des interrogations quant à ses effets à moyen et long terme sur l'emploi industriel en France.

La création d'un nouveau site en Normandie représente un investissement important que la CFDT prend en considération. Cependant, à ce stade, ce projet apparaît principalement fondé sur la concentration et le transfert d'activités existantes. Aucune annonce claire ne permet aujourd'hui d'identifier l'arrivée de nouvelles activités, de nouvelles gammes de produits, ou de capacités de production supplémentaires.

Une rationalisation davantage qu'un véritable développement industriel !

La baisse des volumes et des heures de production sur plusieurs sites, les suppressions d'activités déjà programmées, le niveau d'investissement jugé insuffisant sur certaines implantations ainsi que le manque de visibilité concernant plusieurs activités, sont autant d'éléments qui alimentent les inquiétudes des salariés.

Schneider Electric développe-t-il réellement son empreinte industrielle en France ou organise-t-il principalement une redistribution et une concentration des activités existantes entre les différents territoires ?

La Cfdt n'est pas opposée aux transformations industrielles lorsqu'elles répondent à des enjeux de compétitivité et de développement. En revanche, elle considère qu'elles doivent contribuer au renforcement durable de l'industrie et de l'emploi en France, et non se limiter à déplacer ou concentrer l'existant.

Schneider Electric bénéficie d'importants soutiens publics en France,

- Plusieurs millions d'euros en matière d'aide à l'innovation, à la recherche et à l'investissement)
- L'accès à des marchés de plusieurs milliards d'euros sous forme de programmes stratégiques comme France 2030.

Dans ce contexte, la Cfdt considère légitime de demander quels sont les bénéfices concrets de ces dispositifs pour l'emploi et l'industrie en France.

Ces soutiens doivent se traduire par la création d'emplois, le développement de nouvelles activités et le renforcement des compétences.

Ils doivent également contribuer à l'implantation de nouvelles capacités de production et au renforcement durable de l'empreinte industrielle du Groupe sur le territoire.

Les salariés attendent avant tout des réponses concrètes sur leur avenir, sur l'emploi, les conditions de mobilité, la pérennité des sites et les perspectives d'activité à long terme. Nous demandons des garanties claires et des engagements durables. Les salariés ne peuvent pas être la variable d'ajustement des réorganisations successives. Ils ont besoin de visibilité, de stabilité et de la certitude que cette transformation contribuera réellement à renforcer l'emploi et l'industrie en France. »

▮ LA CFDT A VOS COTES

La Cfdt le dit clairement :

il n'est pas question que le plan Next soit suivi d'un "plan d'après" se traduisant par de nouvelles suppressions d'emplois, de nouveaux transferts de production ou de nouvelles fermetures de sites. Les salariés français méritent autre chose que des promesses.